

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BIÈVRE-EST

Le parc d'activités Bièvre Dauphine en pleine expansion

Sophie Billard, directrice du pôle développement économique et Jean-François Perrin, maire du Grand-Lemps et vice-président à l'économie de la communauté de communes de Bièvre Est, travaillent ensemble à développer le parc d'activités Bièvre Dauphine.

Situé sur les communes de Colombe et d'Apprieu, ce parc accueille de nombreuses entreprises et en attend encore beaucoup sur les cinq années à venir. « Notre stratégie est d'obtenir de moyennes entreprises, avec des activités diversifiées. La moyenne est de 45 employés à l'hectare. Nous visons une moyenne de 63, à travers ces PMI innovantes, voire très innovantes, qui sont souvent sur des marchés niches. Les entreprises ont passé la crise sans trop de difficultés. Il n'y a pas eu de clash. Les chefs d'entreprises nous ont assuré que leurs années 2010 et 2011 ont été correctes au niveau des résultats. Nous sommes donc confortés dans notre choix des entreprises.

L'offre foncière est importante. Mais nous accompagnons également les entreprises à travers le développement de services. Notre offre foncière est de qualité.

Derrière, nous manquons de services. Les élus ont vraiment souhaité développer cet aspect-là. Notamment avec le label très haut débit que l'on espère pour 2013. Ce label identifie et valorise les zones d'activités équipées en fibre optique. C'est un équipement très important pour les entreprises aujourd'hui.

Nous travaillons également sur une pépinière d'entreprise. Elle se situera dans le bâtiment préfabriqué, ancien siège de la CCBE. Le Ruche sera rhabillé d'un nouveau visuel et accueillera des entreprises de services. Nous n'en avons pas encore sur le territoire. Cela permettra de favoriser la création d'entreprises sur notre territoire mais aussi de faciliter la vie au quotidien des entreprises.

Bièvre Est travaille à l'ex-

tension de la zone commerciale, sur dix hectares, au service du territoire mais aussi des salariés de Bièvre Dauphine. Il y aura un restaurant, avec des salles de séminaires, que nous n'avons pas encore non plus et certainement une salle de sport. La médecine du travail, qui est un élément important, viendra s'installer ici. Les élus ont fait le choix de vendre du terrain, mais pas uniquement. Ils veulent apporter un bien-être et des réponses aux entreprises, grâce à des services mais aussi des commerces. Tout cela est lié et doit marcher ensemble. Il y aura certainement un développement rapide des banques, sociétés de conseils, avocats, experts comptables... Le pôle de service est en construction. Il accueillera des bureaux et des services. Cette offre "Clé en main" ne peut que séduire les entreprises et sera très vite remplie. Il sera composé d'un bâtiment d'immeuble de 700 m² et de locaux d'activité de 2000 m². □



Sophie Billard, directrice du pôle développement économique et Jean-François Perrin, maire du Grand-Lemps et vice-président à l'économie de la communauté de communes de Bièvre-Est ont fait le point sur le développement du parc d'activités Bièvre-Dauphine.

« Les élus ont pour principal objectif de créer de l'emploi »

« **N**otre territoire est bien situé, entre Grenoble et Lyon, détaille Sophie Billard, directrice du Pôle Développement Économique. Autant le mettre à profit. Enfin, des centres logistiques peuvent également s'implanter. Mais uniquement pour les entreprises patrimoniales et présentes depuis longtemps sur le territoire. Nous

voulons grandir mais pas n'importe comment. Les élus ont pour principal objectif de créer de l'emploi.

Près de 50 % de la population active du territoire va travailler à l'extérieur parce que nous ne pouvons pas assurer assez d'emplois. Dans le cadre du développement durable, nous souhaitons offrir de l'emploi à nos concitoyens sur le terri-

toire. Nous allons développer un parc d'activités et de vie.

Bièvre Dauphine a été déclaré d'intérêt stratégique économique par le Département, de part son positionnement. Les cadres des entreprises innovantes viennent souvent de Grenoble ou de Lyon. Les centres de recherches et de formation sont à nos portes. » □

« Dans cinq ans, il n'y aura plus de terrain à vendre »

Jean-François Perrin, maire du Grand-Lemps et vice-président à l'économie de la communauté de communes de Bièvre Est ajoute : « Je suis assez fier du travail que nous avons réalisé jusque-là. À la vitesse où vont les choses, dans cinq ans, il n'y aura plus de terrain à vendre. Depuis 2009, on a vendu de plus en plus de terrains. Le budget

2012 est évalué à 1 240 000 euros. Nous commençons à envisager de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Pour réussir tout cela, il faut bien s'entourer, bien vendre et bien gérer. Il faut savoir se rendre utile, pour gagner et réaliser nos objectifs qui préparent l'avenir économique de Bièvre Est. » □